

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG  
COMMUNE DE HOMMARTING**

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE ORDINAIRE du 04 MAI 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 04 mai 2021 à 20 heures, dans la salle communale DRUSSEL, située à côté de la Mairie, Place de l'Eglise, sous la présidence de Monsieur Jean – Louis NISSE, Maire, après convocation légale adressée par courrier le 27 avril 2021.

**Présents** : MAZERAND-STOCKY Laurence, FROMANT Gilbert, CHARTON Carine, KLEIN Serge, DUMOLLARD Jean-Yves, SCHWARTZ Valérie, WILHELM Bruno, SIMON Francis, BECKER Gérald, DRUSKE Pauline, MANGIN Aurélien, SCHMITT Martial,

**Excusés** : FROELIGER Joël, SITZ Virginie,

**Secrétaire de séance** : DRUSKE Pauline,

\*\*\*

**ORDRE DU JOUR :**

- 1° Désignation du secrétaire de séance,
- 2° Approbation du procès – verbal de la séance du 13 avril 2021,
- 3° Fixation des tarifs des concessions des caveaux à urnes au cimetière communal,
- 4° Signature d'une convention avec le Département de la Moselle relative à la gestion et à l'entretien des routes départementales sur le territoire de la Commune de HOMMARTING,
- 5° Déplacement du bureau de vote – élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021,
- 6° Acceptation d'un chèque de participation de la Fabrique de l'Eglise concernant les travaux réalisés à la Chapelle Saint Sébastien,
- 7° Projet de méthanisation envisagé sur la friche militaire de Réding / AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HOMMARTING,
- 8° Reprise de la gestion du périscolaire et du personnel affecté par la Commune de HOMMARTING
- 9° Divers.

\*\*\*

**2021-03-025 Nomination d'un secrétaire de séance**

Le Conseil Municipal nomme Madame Pauline DRUSKE en qualité de secrétaire de séance.

**2021-03-026 Approbation du procès – verbal de la séance du 13 avril 2021**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès – verbal de la précédente séance, en date du 13 avril 2021, en notant qu'aucune remarque n'a été émise à son encontre.

**2021-03-27 Prix des concessions au cimetière communal appliqués pour les terrains, columbarium et caveaux à urnes**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer et fixer, à compter de la présente délibération, les tarifs suivants, en ce qui concerne les concessions au cimetière communal :

- Terrains au cimetière communal :

Concession simple :

30 ans : 50 €

50 ans : 80 €

Concession double :

30 ans : 100 €

50 ans : 160 €

- Columbarium :

30 ans : 800 €

50 ans : 900 €

-	<u>Caveaux à urnes :</u>	
30 ans :	1 250 €	
50 ans :	1 500 €	
99 ans :	2 000 €	

Le Conseil Municipal autorise les conversions en concession de plus longue durée : les concessions sont convertibles en concessions de plus longue durée. Le titulaire d'une concession temporaire peut demander, soit pendant la durée de sa concession, soit à son renouvellement, qu'elle soit convertie en une concession trentenaire, cinquantenaire. Dans ce cas, il est défalqué du prix de conversion une somme égale à la valeur que représente la concession convertie, compte tenu du temps restant encore à courir jusqu'à son expiration.

2021-03-028 Signature d'une convention avec le Département de la Moselle relative à la gestion et à l'entretien des routes départementales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental a modifié l'emplacement des panneaux d'agglomération, situés au droit des routes départementales n° 46 E et n° 97 sur le territoire de la Commune de HOMMARTING.

De ce fait, la convention relative à la gestion et à l'entretien des routes départementales, datée du 02 septembre 2002, doit être actualisée.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention du Département de la Moselle relative à la gestion et à l'entretien des routes départementales.

2021-03-029 Déplacement du bureau de vote – élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que les élections Départementales et Régionales se dérouleront les 20 et 27 juin 2021.

Compte tenu du double scrutin et afin de respecter les règles de distanciation, Monsieur le Maire propose que les bureaux de vote soient déplacés au sein de la Salle DRUSSEL (salle communale située Place de l'Eglise, à côté de la mairie) en lieu et place de la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE du déplacement des bureaux de vote des élections Départementales et Régionales au sein de la Salle DRUSSEL, située Place de l'Eglise.

2021-03-030 Acceptation d'un chèque de participation de la Fabrique de l'Eglise concernant les travaux réalisés à la Chapelle Saint Sébastien

Monsieur le Maire informe les Conseillers de la réception d'un chèque de participation, d'un montant de 2 000 €, versé par la Fabrique de l'Eglise de HOMMARTING, pour les travaux réalisés à la chapelle Saint Sébastien.

Le Conseil Municipal est appelé à accepter ce chèque de participation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE le chèque de participation de la Fabrique de l'Eglise de HOMMARTING, d'un montant de 2 000 €,
- AUTORISE l'encaissement du chèque au compte 7478 du budget principal.

2021-03-031 Projet de méthanisation envisagé sur la friche militaire de Réding  
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HOMMARTING

L'entreprise ENGIE BIOZ présente aux conseillers municipaux le projet de méthanisation envisagé sur la friche militaire de Réding.

Le Conseil Municipal,  
après avoir entendu la présentation du projet ainsi que les réponses aux questions posées  
et après en avoir délibéré :

- VOTE CONTRE le projet de méthanisation envisagé sur la friche militaire de Réding.

2021-03-032 Reprise de la gestion du périscolaire et du personnel affecté par la Commune de  
HOMMARTING

Monsieur le Maire rappelle que le périscolaire est géré par l'association 1, 2, 3 Soleil et il propose une reprise de cette activité et du personnel affecté, par la Commune, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de la reprise par la Commune de HOMMARTING de la gestion du périscolaire et du personnel affecté à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- CHARGE Monsieur le Maire d'entreprendre les démarches,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à ce dossier.

2021-03-033 Divers

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux des points suivants :

- Des courriers ont été adressés aux établissements bancaires pour la création d'un nouvel emprunt.
- Les travaux en cours sont : la réfection des enrobés, la création du terrain multisports, la salle polyvalente.
- La Commune a recruté deux agents d'entretien polyvalents, en contrats à durées déterminées. Les prises d'effet des contrats sont : 17/05/2021 et 01/06/2021.
- Monsieur le Maire demande à la Commission « gestion des salles » de se réunir pour définir le prix ou forfait pour les locations des chaises et tables.
- La Commune vend des terrains constructibles localisés Rue de la Chapelle, Rue des Tilleuls, Rue des Lilas et Place des Marronniers. Les personnes intéressées sont invitées à déposer en mairie un courrier avec une offre de prix.
- Une administrée de la Rue des Prairies a adressé un mail informant que le chemin rural, situé à l'arrière de sa propriété, est effacé, il n'existe plus car il est cultivé par les exploitants agricoles.
- Des travaux sont actuellement réalisés à la salle polyvalente les samedis à partir de 9 heures (rangement, nettoyage, ponçage, peinture, enlèvement de meubles...). Les conseillers volontaires et disponibles sont les bienvenus.

\*\*\*

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h18.

Délibération rendue exécutoire  
Pour extrait conforme  
HOMMARTING, le 06 mai 2021

Le Maire,

Jean – Louis NISSE

